

Programme de formation 2018 / 2019

BTS Communication 2^{ème} année

I. Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Caractériser une demande et formuler un problème à résoudre en matière de communication. Identifier des objectifs et des cibles. Intégrer des contraintes et des éléments de veille technologique. Formaliser techniquement un projet. Identifier et allouer des moyens matériels et financiers en fonction du budget établi. Assister à la planification des opérations. Coordonner des tâches entre les différents intervenants. Suivre des relations avec le donneur d'ordre. Contrôler le respect des contraintes liées à la création, l'exécution, la fabrication et la livraison.
- Analyser un portefeuille clients. Identifier et segmenter des prospects. Concevoir des outils de prospection. Elaborer et mettre en œuvre un plan de prospection. Suivre et évaluer des actions de prospection. Analyser le contexte de l'annonceur. Identifier et analyser ses besoins. Expliquer et valider la demande. Rechercher et évaluer les solutions de communication. Formaliser la proposition. Elaborer des supports de présentation. Préparer la négociation. Présenter et valoriser la proposition. Ajuster, suivre et finaliser le dossier. Évaluer la satisfaction. Entretenir la relation. Anticiper l'évolution des attentes. Informer sur les nouvelles offres de produits et services de communication. Concevoir et mettre en place des actions spécifiques de fidélisation
- Identifier des domaines de veille. Rechercher et sélectionner des sources. Elaborer des procédures de collecte. Elaborer des procédures de mise à disposition. Exploiter des études existantes. Contribuer à l'enrichissement de la base de connaissances. Évaluer le besoin d'informations. Mettre en œuvre des méthodes de recherche et de collecte d'informations. Traiter les informations. Mettre en forme et diffuser en fonction des destinataires. Évaluer et améliorer le système d'informations. Participer à la sécurité du système d'information.

II. Public et pré-requis

- Public : Bac +1 ayant validé une première année de préparation au BTS communication.
- Réussite aux tests écrits et à l'entretien d'admission
- Cette formation est accessible en alternance et correspond donc plutôt aux personnes de moins de 26 ans. Elle est également envisageable dans le cadre d'une VAE.

III. Durée

L'action sera d'une durée de 430 heures, en présentiel.

Date de début : 15 octobre 2018

Date de fin : 28 juin 2019

IV. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Séances de formation en salles équipées de vidéo projecteurs
- Salles informatiques équipées des logiciels de PAO

Le travail de groupe, les interventions de professionnels de la communication et les études de cas concrets permettent aux stagiaires d'acquérir une autonomie conforme aux exigences des entreprises du secteur... Le temps partagé entre école et entreprise, ainsi que la mixité des techniques pédagogiques utilisées garantissent les bonnes conditions de l'acquisition des compétences.

Liste des formateurs réguliers :

Outre leur niveau d'études initiales, nos formateurs disposent tous d'une expérience professionnelle significative au sein d'agences ou d'entreprises.

Dynamiques et impliqués, les professionnels et formateurs ont pour objectif de transmettre leur compétences et savoirs faire. Des professionnels reconnus parmi lesquels :

- Mme Anne-Sophie BARIETY
- M. Marc MONTAGNE
- Mme Sonia CHERIF
- M. Jacques REGNIER
- M. Antoine LEBLANC
- Mme Hortense TANGA
- M. Armand MALAPA
- M. Michel DELL'AGLIO
- Mme Marine VERNIERES

V. Contenu

UE 1 : CULTURES ET COMMUNICATION (12 ECTS – 116 heures)

- Cultures de la communication
- Anglais

UE 2 : MANAGEMENT DES ENTREPRISES (16 ECTS – 116 heures)

- Economie
- Droit
- Droit de la communication
- Management des entreprises

UE 3 : ACTIVITES DE COMMUNICATION (12 ECTS – 116 heures)

- Relations commerciales
- Marketing et stratégie de communication
- Veille opérationnelle

UE 4 : CREATION ET PRODUCTION (6 ECTS – 34 heures)

- Ateliers PAO
- Photographie
- Atelier de production
- Audiovisuel

UE 5 : PROJETS ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE (14 ECTS – 48 heures)

- Projets de communication
- Immersion professionnelle

VI. Suivi et évaluation

Contrôles continus : L'année est répartie sur deux périodes. Sur chaque période, chaque matière donne lieu à deux notes de contrôle continu, dont au moins une sera liée à un travail sur table, individuel, réalisé en présentiel.

Partiels : les deux périodes de cours se concluent par des BTS blancs, organisés dans les mêmes conditions que le diplôme d'Etat/ l'examen final.

A l'issue de la formation, les étudiants présentent l'examen du BTS. La réussite à l'examen sera suivie de la remise du diplôme d'Etat.